



Invitons nos JEUNES au travail

Mercredi 6 novembre 2019

#NOSJEUNESAUTRAVAIL FÊTE SES 25 ANS

Partenariat
en



www.partenariateneducation.ca

Partenaire National :



Fondation

Santé, sécurité, responsabilité :

Recommandations de la commission de sécurité

Partenariat en Éducation a formé un comité d'experts pour mener une étude et formuler des recommandations sur la sécurité des participants au programme Invitons nos jeunes au travail. Le Partenariat en Éducation a été l'un des nombreux contributeurs de cette étude. Les membres du comité d'experts sur la sécurité provenaient des entreprises partenaires de Partenariat en Éducation et d'organismes qui possèdent une expertise en matière de sécurité et d'éducation en milieu de travail.

Ces recommandations sont basées sur les décisions du panel d'experts sur la sécurité. À titre d'intervenants du programme Invitons nos jeunes au travail, nous continuons de suivre toutes les recommandations du panel d'experts sur la sécurité et nous encourageons les entreprises qui participent au programme Invitons nos jeunes au travail à adopter les recommandations qui s'appliquent à leur milieu de travail.

- Communiquer l'importance de la santé et de la sécurité en milieu de travail par le biais de divers réseaux afin de répondre aux besoins liés aux différents types d'apprentissages.
- Demander aux experts sur la santé et la sécurité en milieu de travail de passer en revue le contenu et le contexte de tout ce qui sera utilisé pour le programme Invitons nos jeunes au travail.
- Créer des formulaires de consentement détaillés, en rapport avec la santé et la sécurité lors de l'événement, qui doivent être signés par les élèves et leurs parents/tuteurs.
- Encourager tous les participants à s'engager à faire de l'événement Invitons nos jeunes au travail une journée sécuritaire. Inclure dans les formulaires une section qui confirme que les élèves ont lu la documentation portant sur la santé et la sécurité en milieu de travail et qu'ils en ont discuté avant de participer au programme.
- Commencer toutes les journées Invitons nos jeunes au travail dans tous les organismes hôtes par une présentation obligatoire qui porte sur les questions de santé et de sécurité propres à l'environnement visité. Pour la présentation, si possible, les organismes hôtes devraient demander la contribution de leurs membres du personnel œuvrant dans le domaine de la santé et de la sécurité. Lorsque cela s'avère approprié, une personne devrait être affectée au poste de représentant de santé et sécurité pour la journée.
- Encourager les participants à adopter une politique de tolérance zéro à l'égard de ceux qui ne respectent pas les directives de santé et de sécurité communiquées dans la documentation du programme.
- Superviser les élèves participants toute la journée pendant la visite en milieu de travail. Le superviseur des élèves doit posséder les compétences pour s'acquitter de cette tâche. Un ratio d'élèves par superviseur, approprié à chaque endroit, doit être établi et respecté.
- Seulement permettre aux élèves d'effectuer des tâches et de participer à des expériences pour lesquelles ils ont été préparés adéquatement.
- Encourager les organismes hôtes à créer un environnement où les élèves se sentent libres, voire encouragés, de parler des sujets de santé et de sécurité, de poser des questions et de faire des commentaires sur les situations observées au cours de la journée. Les organismes hôtes doivent effectuer une inspection annuelle de leur lieu de travail avant la journée Invitons nos jeunes au travail, en s'attardant sur la sécurité des jeunes en vue de la visite.

Renseignements sur la responsabilité de Partenariat en Éducation

Invitons nos jeunes au travail est un événement éducatif que des employeurs offrent aux élèves de 9^e année de tout le Canada. Avant la journée Invitons nos jeunes au travail, c'est avec plaisir que Partenariat en Éducation fournit aux employeurs et aux enseignants des suggestions de planification et de préparation, notamment pour assurer la santé et la sécurité des élèves. Toutefois, Partenariat en Éducation n'arrange pas ni ne supervise les activités et les programmes que fournissent les employeurs pendant la journée Invitons nos jeunes au travail. Il ne fournit pas de formation spécifique aux employeurs et aux élèves sur la santé et la sécurité. Par conséquent, les employeurs et les élèves qui participent à la journée Invitons nos jeunes au travail reconnaissent et conviennent que leur participation est entièrement volontaire, et ils acceptent d'assumer tous les risques et toutes les responsabilités liés au fait qu'ils pourraient être exposés, ainsi que leurs obligations envers les autres.

Partenariat en Éducation n'assume aucune responsabilité relativement aux dommages-intérêts se rapportant aux actions, réclamations, demandes, obligations, causes d'action, coûts, dépenses et dédommagements de toute sorte découlant ou résultant, ou pouvant ultérieurement résulter ou découler, de la négligence d'autres personnes, y compris les autres participants, de la participation à la journée Invitons nos jeunes au travail.

Votre consentement est requis

Ce formulaire doit être rempli et signé par un parent ou un tuteur, ainsi que par l'élève, et doit ensuite être retourné à l'école.

Avis au parent ou tuteur : Nous tenons à ce que votre enfant puisse profiter d'une visite sécuritaire et éducative en milieu de travail. La formation en matière de santé et de sécurité est un élément important de ce programme. Nous vous prions d'examiner ce formulaire avec votre enfant et de le signer ci-dessous. Si vous avez des questions concernant la sécurité, veuillez communiquer avec l'école ou avec l'employeur visité.



Nom de l'élève : Nom de l'enseignant(e) :

J'autorise mon enfant à prendre part à ce programme.

- Je consens à ce que mon enfant soit photographié, interviewé ou filmé par l'employeur ou Partenariat en Éducation lors de la journée Invitons nos jeunes au travail, à des fins promotionnelles, publicitaires ou de relations publiques relativement à la journée Invitons nos jeunes au travail.
- L'employeur est informé que mon enfant effectuera une visite de son lieu de travail le mercredi 6 novembre 2019, entre _____ et _____. Nous avons pris des arrangements concernant le dîner et de la tenue vestimentaire ou de l'équipement de protection appropriés.

Nom du parent / tuteur : Nom du lieu de travail :

Numéro de téléphone :

Adresse :

OU

Mon enfant accompagnera : (cocher une réponse)

- un proche
- un ami
- un accompagnateur bénévole

Nom de la personne à joindre : Numéro de téléphone :

Nom du lieu de travail :

- Un collègue de mon lieu de travail serait disposé à accueillir un autre élève ayant besoin d'une personne accompagnatrice.

Nom du collègue : Numéro de téléphone :

Éléments de risque

Tous les programmes d'apprentissage expérientiels, comme les sorties éducatives, les programmes d'enseignement coopératif, les programmes d'accompagnement et le programme Invitons nos jeunes au travail, comportent certains éléments de risque. Des blessures peuvent survenir lors de la participation à cette activité, sans qu'une faute soit commise par l'élève, la commission scolaire ou l'employeur hôte. En autorisant votre enfant à prendre part à cette activité, vous acceptez que votre enfant s'expose à des blessures.

Je comprends que la visite d'un lieu de travail par mon enfant comporte des risques et j'ai lu attentivement la section concernant les éléments de risque ci-dessus avec mon enfant.

Signature du parent ou du tuteur : Date :

Signature de l'élève : Date :